

Lagune... ait pu être cette vallée de Siddim qui servit de champ de bataille aux rois de la Pentapole et qui, selon la Genèse, « devint la mer salée. » Des effets de glissement, comme ceux dont nous avons cru reconnaître la trace sur le flanc oriental du Djébel-Ussdom, ont pu, à la suite des tremblements de terre, venir ajouter leur action à celle de ces fluctuations de niveau; et s'il est vrai, comme on s'accorde à le croire, que la montagne de sel porte encore le nom à peine altéré de Sodome, et lui soit voisine, cette ancienne cité a bien pu disparaître par suite de la dénivellation dont nous venons de mentionner les traces, puis se trouver recouverte par les eaux de la mer Morte et les alluvions des affluents méridionaux¹.

¹ L. Lartet, *Exploration géologique de la mer Morte*, in-4°, Paris, 1878, p. 267. Cf. Fr. W. Schultz, *Palästina*, dans Herzog's *Real-Encyklopädie*, t. XI, 1882, p. 740-741.

CHAPITRE II.

JACOB.

Il y a deux qualités qui sont également appréciées par les Orientaux, la force et la ruse. Ils n'admirent pas moins celui qui triomphe de ses ennemis par la subtilité de son esprit que celui qui les terrasse par la vigueur de son bras; et le faible, qui fait tomber un plus fort que lui dans un piège tendu avec adresse, n'est pas moins loué que le brave qui a frappé son antagoniste avec intrépidité. Parmi les peuples nomades, morcelés en petites tribus et souvent mal gouvernés, où la guerre est perpétuelle et où le meurtre, la violence règnent en souverains, les petits, qui sont les plus nombreux, applaudissent avec transport au renard qui l'emporte sur le lion¹: c'est la revanche de l'opprimé contre l'oppressur. Nous retrouvons ce sentiment chez toutes les nations de l'antiquité. Dans ses poèmes immortels, dans l'Iliade et dans l'Odyssée, Homère ne loue pas moins le prudent Ulysse que le vaillant Achille. La Grèce rend les honneurs divins à la ruse dans la personne de Mer-

¹ On sait combien a été populaire au moyen âge le *Roman du renard*, qui n'est que le triomphe de la ruse sur la force.

cure¹. Jacob est comme le type de la ruse orientale. Plus faible qu'Ésaü son frère et que Laban son oncle, il triomphe de l'un et de l'autre en sachant attendre son heure, en épiant le moment favorable et en le mettant à profit. Les moyens qu'il a employés pour arriver à son but n'ont pas toujours été irréprochables; mais, quand on juge sa conduite, on ne doit pas perdre de vue l'idée que se faisaient des stratagèmes dont il a usé ceux au milieu desquels il a vécu. Moïse rapporte tout avec impartialité, et, en nous faisant connaître les traits de sagesse et de vertu, il n'a point voilé les fautes. Si tout n'est pas à louer dans le fils d'Isaac, le bien l'emporte cependant de beaucoup sur le mal. Aussi les critiques les moins disposés à l'indulgence, comme Stanley, n'ont pu s'empêcher, après avoir sévèrement jugé Jacob, de lui rendre justice en fin de compte :

Qui n'a senti son cœur se porter plus d'une fois vers cet Ésaü rejeté et abandonné? Qui n'a été tenté de s'unir à lui quand il pousse ces cris amers : « N'as-tu donc qu'une bénédiction, ô mon père! Bénis-moi, moi aussi, mon père! » Et qui ne se sent également plus d'une fois saisi d'indignation contre son jeune frère? « N'a-t-il pas été nommé juste-

¹ Homère va jusqu'à supposer que Mercure, pour récompenser Autolycus des nombreux sacrifices qu'il lui offre, lui enseigne l'art de tromper. *Iliade*, XIX, 395-397. Dans le Philoctète de Sophocle, Ulysse dit à Néoptolème : « Je sais que tu n'aimes ni les paroles ni les actions artificieuses. Mais il est doux de réussir; après, nous redeviendrons justes. » Voir V. Duruy, *Histoire des Grecs*, t. II, 1888, p. 275.

ment Jacob, car il m'a supplanté deux fois? »... Cependant en suivant les deux frères depuis le commencement jusqu'à la fin de leur vie, combien le jugement de la Genèse et de la postérité se trouve pleinement confirmé par le résultat final! Le chasseur, qui ne se laisse conduire que par ses instincts, s'évanouit comme l'air. « Il mangea, il but, et il se leva et s'en alla. Ainsi Ésaü méprisa-t-il son droit d'aînesse. » La substance, la force de la famille élue, le véritable héritage de la promesse d'Abraham était entré dans l'essence même du caractère de « cet homme juste habitant sous la tente, » ferme, persévérant, marchant droit au but de propos délibéré, pendant les années de souffrance comme de prospérité, dans l'exil comme dans sa patrie, dans l'éloignement comme dans sa famille. Le droit d'aînesse est toujours devant ses yeux. Il obtient Rachel de Laban par un dur service : « et les sept années ne lui parurent que quelques jours à cause de l'amour qu'il avait pour elle. » Il se souvient d'Isaac, de Rébecca et de la nourrice de Rébecca avec un cœur filial et fidèle. Il aime Joseph et Benjamin d'un amour passionné et durable, qui est plus que l'affection d'un père... Ce n'est pas là un caractère digne de mépris : s'il était mêlé de faiblesses, sa complexité même réclame notre respectueuse attention; en lui sont unis, comme son double nom l'exprime, non pas un homme, mais deux; par le travail, par la lutte, Jacob le supplantateur se transforme graduellement en Israël, le prince de Dieu; ses traits plus durs et moins nobles s'adoucissent et se purifient; il jette sur sa longue carrière un regard plein d'expérience et d'humilité. « Je ne suis pas digne de la moindre de tes miséricordes et de toute la fidélité que tu as témoignée à ton serviteur¹. » Il

¹ Gen., XXXII, 10.

est le seul de la famille patriarcale dont les derniers moments nous apparaissent entourés de la solennité des avertissements et des chants prophétiques : « Assemblez-vous, fils de Jacob ; écoutez Israël, votre père. » Nous ne devons pas craindre de reconnaître que le Dieu d'Abraham et le Dieu d'Isaac était aussi le Dieu de Jacob¹.

¹ A. P. Stanley, *Lectures on the history of the Jewish Church*, 7^e édit., 3 in-8°, Londres, t. 1, p. 45-46.

ARTICLE 1^{er}.

JACOB ACHÈTE A ÉSAÛ SON DROIT D'AÎNESSE.

Le premier reproche que l'on fait à Jacob, c'est d'avoir acheté à Ésaü son droit d'aînesse d'une manière peu honorable et même injuste :

La plupart des Pères ont condamné Ésaü et justifié Jacob, quoiqu'il paraisse par le texte qu'Ésaü périssait de faim et que Jacob abusait de l'état où il le voyait. Le nom de Jacob signifie supplantateur. Il semble en effet qu'il méritait ce nom, puisqu'il supplanta toujours son frère. Il ne se contente pas de lui vendre ses lentilles si chèrement, il le force de jurer qu'il renonce à ses droits prétendus ; il le ruine pour un dîner de lapins, et ce n'est pas le seul tort qu'il lui fera. Il n'y a point de tribunal sur la terre où Jacob n'eût été condamné¹.

Observons d'abord qu'Ésaü ne serait pas mort de faim, si Jacob ne lui avait pas donné les lentilles qu'il avait apprêtées. Le chasseur était sans doute fatigué et de bon appétit, mais ce fut surtout le mets préparé par son frère qui lui fit envie, parce qu'il partageait pour cette espèce de légumes un goût commun en Orient, comme nous l'apprennent les voyageurs :

En parcourant les environs (d'Hébron)..., je rencontraï une

¹ Voltaire, *La Bible enfin expliquée*, Œuvres, t. VI, p. 352.

troupe d'Israélites qui étaient assis autour d'un grand plat et se régalaient avec leur dîner. Comme ils me dirent de bon cœur : *Tufuddal, obligez-nous*, je m'assis au milieu d'eux, et façonnant avec du pain une cuiller à leur manière, je la plongeai comme eux dans le plat et je trouvai leur mets vraiment savoureux. C'étaient des lentilles rouges, comme nous en avons vu au marché de Jaffa, et je crois facilement, par l'expérience que j'en fis, que leur odeur appétissante et leur goût substantiel étaient très propres à tenter un homme affamé¹... C'est un fait digne de remarque que les enfants européens, nés dans ce pays, sont extraordinairement friands de lentilles. Généralement on mange l'espèce brune, non la rouge. Je puis attester que, pendant qu'on fait cuire ce légume, il répand partout une odeur très alléchante. Ce n'était donc pas une petite tentation pour Ésaü, revenant défaillant et affamé d'une chasse infructueuse dans ce climat brûlant².

Ésaü succomba à la tentation et il vendit son droit d'aînesse, pour le plat de lentilles, faisant fi de ce droit, nous dit la Genèse³. Nous ne sommes nullement tenus de justifier Jacob en cette circonstance de sa vie, pas plus qu'en quelques autres, car il n'était pas impeccable, et la Sainte Écriture, racontant tout avec impar-

¹ Gen., xxv, 34; cf. II Sam. (II Reg.), xxiii, 11-12; Ézéch., iv, 9. Pendant la révolte d'Absalom, on apporte des lentilles comme présent à David, à Mahanaïm en Galaad, II Sam. (II Reg.), xvii, 28. Les tombes égyptiennes représentent un homme faisant cuire des lentilles et l'on a trouvé dans ces tombes des lentilles offertes aux morts.

² W. Thomson, *The Land and the Book*, 1881, p. 252, 254.

³ Gen., xxv, 34 : « Ésaü méprisa le droit d'aînesse. »

tialité, n'approuve pas les fautes des patriarches et des saints de l'Ancien Testament, parce qu'elle les rapporte. Les historiens sacrés sont des narrateurs, non des juges. Ils ne louent point directement les actes louables; ils ne blâment pas davantage les actes blâmables; ils se bornent à les exposer, sans les approuver ni les censurer. C'est une remarque importante à noter pour l'appréciation des Livres Saints. Généralement, dit saint Augustin, « l'Écriture n'approuve ni ne désapprouve; elle nous laisse le soin de critiquer et de juger, en consultant la justice et la loi de Dieu¹. »

Dans le cas présent, du reste, la conduite de Jacob n'a pas la gravité qu'on veut lui attribuer. Il avait bien quelque raison de réclamer le droit d'aînesse, puisque Ésaü était son frère jumeau, et, de plus, il importe de le remarquer, il ne le priva pas de fait des biens terrestres, provenant de l'héritage paternel. Ésaü reçut autant que lui de son père Isaac « la rosée du ciel et la graisse de la terre², » c'est-à-dire les richesses de ce monde; ce qui fut propre à Jacob, ce fut seulement la bénédiction spirituelle. Aussi quand Jacob, à son retour de Mésopotamie, veut faire des présents à son frère, celui-ci les refuse en répondant qu'il est assez riche lui-même et nous ne voyons pas qu'il y ait eu dispute entre les deux fils d'Isaac à la mort de leur père au sujet de sa succession³.

¹ *Quæst. in Hept.*, vii, 49, t. xxxiv, col. 812. Cf. *Manuel biblique*, n° 412, 7^e édit., t. II, p. 2-3.

² Gen., xxvii, 39.

³ Gen., xxxv, 29.

ARTICLE II.

JACOB SE FAIT BÉNIR PAR ISAAC EN SE PRÉSENTANT A LUI
SOUS LE NOM D'ÉSAÛ.

Ce qu'il y a de plus répréhensible dans la vie de Jacob, c'est le moyen qu'il emploie pour surprendre la bénédiction d'Isaac. Écoutons ce que dit du Clot sur ce sujet :

Jacob, par le conseil de sa mère, trompe Isaac par un mensonge, pour obtenir la bénédiction destinée à Ésaü. Ce fut une faute de la part de l'un et de l'autre. Nous ne sommes point obligés de justifier toutes les actions des patriarches, puisque les écrivains sacrés qui les rapportent ne les approuvent point. Il n'est pas nécessaire non plus de dire que c'étaient des *types*, des *figures*, des *mystères* qui annonçaient des événements futurs; cela ne suffirait pas pour les excuser; comme aussi, d'un autre côté, des actions mêmes fautives et condamnables en elles-mêmes ont pu cependant, après avoir été commises et sans avoir jamais été approuvées, devenir des figures d'autres événements futurs. Ces actions fautives des patriarches n'ont pas dû être commises afin de figurer d'autres événements, mais, après qu'elles ont eu lieu contre la volonté de Dieu qui condamne toujours ce qui est mal, elles ont pu être destinées à figurer et représenter des événements postérieurs.

D'après ces principes, nous concevons que Dieu, qui avait annoncé ses desseins sur les deux enfants d'Isaac et de Rébecca, ne voulut pas y déroger pour punir deux cou-

pables. Isaac lui-même, instruit du mensonge de Jacob, ne révoqua point sa bénédiction; il la confirma, « parce qu'il se souvint » de la promesse que Dieu avait faite à Rébecca; il dit à Ésaü : « Ton frère a reçu la bénédiction que je te destinais; il sera béni et tu lui sera soumis¹. » Lorsque Jacob partit pour la Mésopotamie, Isaac lui renouvela les bénédictions et les promesses faites à Abraham². Il ne faut pas en conclure avec les incrédules que Dieu « récompensa la tromperie de Jacob; » il n'est point ici question de « récompense, » mais de l'exécution d'une promesse que Dieu avait faite avant que Jacob fût au monde. Celui-ci fut même puni de son mensonge par la crainte que lui inspirèrent pendant longtemps les menaces d'Ésaü³ [et par l'exil auquel il fut obligé de se condamner]⁴.

¹ Gen., xxvii, 33, 37.

² Gen., xxviii, 4.

³ Gen., xxxii, 11, etc.

⁴ Du Clot, *La Sainte Bible vengée*, t. II, p. 234-236.

ARTICLE III.

CAUSES DU VOYAGE DE JACOB EN MÉSOPOTAMIE.

D'après les rationalistes, nous avons dans le texte actuel de la Genèse une contradiction flagrante, relativement aux mobiles qui déterminent Jacob à se rendre en Mésopotamie : c'est, d'après un narrateur, pour fuir la colère d'Ésaü, qu'il a supplanté en obtenant la bénédiction paternelle¹; d'après un autre, au contraire, c'est pour épouser une femme de sa famille, et non une Chananéenne².

Les rationalistes ont fait souvent des objections analogues contre diverses parties du Pentateuque et contre les autres livres bibliques; mais avec combien peu de fondement, il suffit d'un peu d'attention pour l'apercevoir. Comment ne pourrait-on pas être poussé à faire une seule et même action par deux motifs différents? Cela n'arrive-t-il pas tous les jours? Victor Hugo, dans la préface du *Roi s'amuse* et dans celle de *Lucrece Borgia* donne deux explications différentes de la première de ces pièces³. S'ensuit-il que les deux explications ne

¹ Gen., xxvii, 41-45.

² Gen., xxvii, 46; xxviii, 1-2.

³ « Voici le fond (du *Roi s'amuse*). Triboulet est difforme, Triboulet est malade, Triboulet est bouffon de cour; triple misère qui le rend méchant. Triboulet hait le roi parce qu'il est le roi, les seigneurs parce qu'ils sont les seigneurs, les hommes parce qu'ils n'ont pas une bosse sur le dos. Son seul passe-temps est d'entre-

soient pas de lui et même que l'une et l'autre ne soient pas vraies? De même, dans la Genèse, la vérité est que Jacob se rend en Mésopotamie pour un double motif : le pre-

heurter sans relâche les seigneurs contre le roi, brisant le plus faible au plus fort. Il déprave le roi, il le corrompt, il l'abrutit; il le pousse à la tyrannie, à l'ignorance, au vice; il le lâche à travers toutes les familles de gentilshommes, lui montrant sans cesse du doigt la femme à séduire, la sœur à enlever, la fille à déshonorer. Le roi dans les mains de Triboulet n'est qu'un pantin tout-puissant qui brise toutes les existences au milieu desquelles le bouffon le fait jouer. Un jour, au milieu d'une fête, au moment même où Triboulet pousse le roi à enlever la femme de M. de Cossé, M. de Saint-Vallier pénètre jusqu'au roi et lui reproche hautement le déshonneur de Diane de Poitiers. Ce père auquel le roi a pris sa fille, Triboulet le raille et l'insulte. Le père lève le bras et maudit Triboulet. De ceci découle toute la pièce. Le sujet véritable du drame, c'est la *malédiction de Saint-Vallier*. Écoutez. Vous êtes au second acte. Cette malédiction sur qui est-elle tombée? sur Triboulet fou du roi? Non. Sur Triboulet qui est homme, qui est père, qui a un cœur, qui a une fille. Triboulet a une fille, tout est là. Triboulet n'a que sa fille au monde; il la cache à tous les yeux, dans un quartier désert, dans une maison solitaire. Plus il fait circuler dans la ville la contagion de la débauche et du vice, plus il tient sa fille isolée et murée. Il élève son enfant dans l'innocence, dans la foi et dans la pudeur. Sa plus grande crainte est qu'elle ne tombe dans le mal, car il sait, lui méchant, tout ce qu'on y souffre. Eh bien! la malédiction du vieillard atteindra Triboulet dans la seule chose qu'il aime au monde, dans sa fille. Ce même roi que Triboulet pousse au rapt, ravira sa fille à Triboulet. Le bouffon sera frappé par la Providence de la même manière que M. de Saint-Vallier... La malédiction du père de Diane s'accomplit sur le père de Blanche. » (*Œuvres*, Paris, Furne, 1841, t. VIII, p. 343-344. — A côté de cette première explication, mettons la seconde, donnée par le même poète : « Quelle est la pensée intime cachée sous trois ou quatre écorces concentriques dans le *Roi s'amuse*? La voici : Prenez la difformité *physique* la plus hideuse, la plus repoussante, la plus complète; placez-la où elle ressort le mieux, à l'étagage le plus

mier, c'est pour se dérober à la colère de son frère Ésaü; le second, c'est pour y prendre une épouse de sa famille.

infime, le plus souterrain et le plus méprisé de l'édifice social; éclairez de tous côtés, par le jour sinistre des contrastes, cette misérable créature; et puis, jetez-lui une âme et mettez dans cette âme le sentiment le plus pur qui soit donné à l'homme, le sentiment paternel. Qu'arrivera-t-il? C'est que ce sentiment sublime, chauffé selon certaines conditions, transformera sous vos yeux la créature dégradée; c'est que l'être petit deviendra grand; c'est que l'être difforme deviendra beau au fond, voilà ce que c'est que *le Roi s'amuse*... La paternité sanctifiant la difformité physique, voilà *le Roi s'amuse*. » *Œuvres*, t. IX, p. 4.

ARTICLE IV.

LES BREBIS DE JACOB; PROCÉDÉ PAR LEQUEL IL LES OBTIENT.

La Genèse¹ nous raconte que Jacob, pendant qu'il gardait les troupeaux de Laban, obtenait des agneaux de la couleur qu'il voulait, en jetant des baguettes à demi pelées² de peuplier, de coudrier et de châtaignier³ dans les canaux où venaient boire les brebis au moment où elles étaient en chaleur. Cet épisode est raconté d'une manière très obscure dans le texte; saint Jérôme, le traducteur de notre Vulgate, en faisait la remarque avec beaucoup de raison⁴; aujourd'hui encore les commentateurs n'ont pu réussir à s'entendre sur le sens qu'il faut donner à diverses parties du récit. Voici de quelle manière nous le comprenons, d'après ce qui nous paraît le plus vraisemblable.

Jacob, après avoir servi Laban pendant quatorze an-

¹ Gen., xxx, 25-43. Cf. xxxi, 7-12, 41.

² A moitié pelées selon les uns, toutes pelées selon les autres, mais mêlées avec des baguettes non pelées et toutes vertes, pour avoir des couleurs diverses.

³ Les trois arbres nommés par le texte hébreu sont le *libnéh*, le *louz* et le *armôn*, c'est-à-dire, le peuplier, l'amandier et le platane, d'après l'interprétation de la Vulgate, mais sans qu'on soit sûr de l'exactitude de la traduction.

⁴ S. Jérôme, *Quæst. heb. in Gen.*, xxx, 32, t. xxiii, col. 984 : « Multum apud Septuaginta interpretes confusus est sensus, et usque in præsentem diem nullum potui invenire nostrorum, qui ad liquidum quid in hoc loco diceretur, exponeret. »

nées, sans recevoir d'autre récompense que Lia et Rachel, après avoir même été trompé par son oncle dans son premier mariage, veut maintenant le quitter et élever des troupeaux pour son propre compte. Comme Dieu avait béni Laban à cause de son neveu, cet homme intéressé et avare s'efforce de le retenir. Sur ses instances, le fils d'Isaac consent à rester, mais à la condition qu'il sera payé de sa peine. Sa demande est trop juste pour qu'elle puisse être repoussée; seulement, s'il nous est permis d'employer cette locution familière mais expressive, tous les deux jouent au plus fin et c'est le gendre qui l'emporte sur le beau-père.

Les troupeaux de brebis et de chèvres sont considérés par les nomades comme la plus précieuse des richesses, parce qu'ils leur fournissent toutes les choses nécessaires à la vie : le lait, frais, aigri ou caillé, qui est leur nourriture ordinaire, la viande qu'ils mangent dans les circonstances exceptionnelles, la toison dont ils fabriquent leurs vêtements, la peau ou le cuir dont ils font leurs chaussures ou couvrent leurs tentes¹.

En Orient la plupart des brebis sont blanches²; les chèvres sont ordinairement noires. La toison blanche est plus estimée, parce qu'elle peut s'employer sans aucune préparation ou qu'elle est plus facile à teindre³; les peaux de chèvres noires ont plus de prix, parce qu'on en couvre les tentes. L'expérience avait appris

¹ L. Anderlind, *Ackerbau und Thierzucht in Syrien*, dans la *Zeitschrift der deutschen Palästina-Vereins*, t. IX, 1886, p. 61-62.

² Cf. Ps. CXLVII, 16; Is., I, 18; Apoc., I, 14.

³ J. Wood, *Bible animals*, in-8°, Londres, 1869, p. 171.

aux bergers que pour avoir des agneaux blancs, il fallait, par un procédé de sélection tout naturel, réunir les béliers et les brebis blancs. Dans le marché qu'il fait avec Laban, Jacob demande pour son salaire les brebis tachetées et les chèvres blanches, savoir celles en petit nombre qui le sont déjà et celles qui naîtront plus tard. La convention est acceptée, mais comme le frère de Rebecca craint que son neveu ne multiplie les agneaux tachetés et les chèvres blanches, s'il a sous sa garde le troupeau entier, il ne lui laisse que les brebis blanches et les chèvres noires et confie tout le reste à ses propres enfants. Il pensait de la sorte que Jacob n'aurait aucun profit, mais il fut bien trompé.

L'époux de Lia et de Rachel obtint des agneaux mouchetés, grâce à la protection de Dieu¹ et à son industrie². Nous apprenons par la suite de la narration de la Genèse³ que Laban, se voyant déçu dans ses espérances, changea dix fois, c'est-à-dire souvent, les conventions qu'il avait acceptées, demandant les agneaux mouchetés quand ils étaient les plus nombreux, et les agneaux blancs quand ils se multipliaient plus que les autres.

Tel est le fond du récit. De quelque manière qu'on entende divers détails, sur lesquels on peut différer d'interprétation, la difficulté qu'il soulève est toujours la même. Jacob obtint-il par miracle ou d'une manière naturelle les agneaux d'une seule ou de plusieurs cou-

¹ Gen., XXXI, 9.

² Gen., XXX, 37-41.

³ Gen., XXXI, 7-8.

leurs? Voltaire ne veut voir dans les moyens employés par Jacob qu'une recette sans valeur, qui ne produit aucun résultat :

Quoi qu'en dise le texte, cette nouvelle fraude de Jacob ne devait pas l'enrichir. Il y a eu des hommes assez simples pour essayer cette méthode; ils n'y ont pas plus réussi que ceux qui ont voulu faire naître des abeilles du cuir d'un taureau, et une verminière du sang de bœuf. Toutes ces recettes sont aussi ridicules que la multiplication du blé qu'on trouve dans la *Maison rustique* et dans le Petit Albert. S'il suffisait de mettre des couleurs devant les yeux des femelles pour avoir des petits de même couleur, toutes les vaches produiraient des veaux verts; et tous les agneaux, dont les mères paissent l'herbe verte, seraient verts aussi. Toutes les femmes qui auraient vu des rosiers auraient des familles couleur de rose. Cette particularité de l'histoire de Jacob prouve seulement que ce préjugé impertinent est très ancien. Rien n'est si ancien que l'erreur en tout genre. Calmet croit rendre cette recette recevable, en alléguant l'exemple de quelques merles blancs. Nous lui donnerons un merle blanc, quand il nous fera voir des moutons verts. Cette remarque est de M. Fréret, [continue Voltaire, quoiqu'elle soit bien de lui en réalité]. Nous la donnons telle que nous l'avons trouvée. Elle est bonne en physique, et mauvaise en théologie¹.

Ce sont là de pures plaisanteries, sans aucun fond sérieux. Si Jacob a obtenu par miracle les agneaux qu'il désirait, elles portent à faux; si le procédé qu'il a employé était naturellement efficace, ce n'est pas la couleur

¹ Voltaire, *La Bible enfin expliquée, Genèse, Œuvres*, t. VI, p. 356.

rousse ou blanche des veaux qui prouvera le contraire. En réalité, la solution de la question est douteuse. Jacob, comme nous l'avons vu, attribue expressément à la protection divine le succès du moyen qu'il a employé, mais le texte ne dit pas formellement qu'il y eût miracle et il semble nous présenter l'usage des baguettes pelées, dans les abreuvoirs, comme un secret naturel qui a opéré son effet sans prodige spécial. On peut donc différer d'avis sur le caractère du fait. Les Pères grecs ont généralement admis le miracle : « Ce n'était point selon les lois de la nature, dit saint Jean Chrysostome, mais merveilleux et surnaturel¹. » Au contraire, d'après la plupart des Pères latins, s'appuyant sur le témoignage des auteurs profanes qui attribuent à l'action exercée sur l'imagination des mères la couleur de leur fruit, le phénomène produit serait conforme aux lois de la nature. Telle est l'opinion de saint Jérôme et de saint Augustin².

M. Piètrement a établi par des textes d'Aristote, de Varron, de Virgile, de Columelle, de Pline³, que les

¹ S. Jean Chrysostome, *Hom. LVII, 2, in Gen.*, t. LIV, col. 496. Cf. S. Cyrille d'Alexandrie, *Glaphyr. in Gen.*, l. 5, t. LXIX, col. 237; Théodoret, *Quæst. 89 in Gen.*, t. LXXX, col. 197.

² S. Jérôme, *Quæst. hebr. in Gen.*, t. XXIII, col. 984-985; S. Augustin, *Quæst. 93 in Gen.*, t. XXXIV, col. 572; S. Isidore, *Etymolog.*, l. XII, c. 1, n° 58, t. LXXXII, col. 433.

³ Aristote, *Hist. anim.*, VI, 19; Varron, *De re rustica*, II, 2; Virgile, *Georg.*, III, 387-390; Columelle, *De re rustica*, VII, 2; Pline, *H. N.*, VIII, 72; C. A. Piètrement, *Les chevaux dans les temps préhistoriques et historiques*, in-8°, Paris, 1883, 18-20; Id., *Importance d'un signe physiologique du bœuf Apis*, dans la *Revue de linguistique*, 1878, t. XI, p. 344-348.

anciens connaissaient le moyen d'avoir des agneaux de la couleur qu'ils désiraient. « Les agneaux sont noirs ou blancs, dit Aristote, selon que le bélier a sous la langue des marbrures noires ou blanches; la couleur de ces marbrures décide de celle des agneaux. Ils sont noirs et blancs, si le bélier a des marbrures de l'une et l'autre couleur, et roux lorsque les marbrures sont rousses. » Les auteurs latins qui ont traité de l'élevage des moutons se sont exprimés d'une manière analogue. Ce fait zootechnique a été retrouvé par les éleveurs modernes¹.

M. Piètlement suppose que ce qui était connu des Grecs et des Romains l'était aussi auparavant des Égyptiens et que c'était dans son voyage en Égypte qu'Abraham avait appris ce secret, inconnu dans sa patrie d'origine et en Mésopotamie. Abraham le transmet à sa famille, mais Laban l'ignorait et Jacob en profita² pour se faire payer ses services.

D'après M. Piètlement, l'expérience prouve que l'influence des baguettes pelées sur la couleur des agneaux est nulle : « Il est certain, prétend-il, que le véritable procédé zootechnique employé par Jacob était celui qui a été signalé par Columelle³ et autres anciens, puisque

¹ C. A. Piètlement, *Revue de linguistique*, p. 356.

² C. A. Piètlement, *Les chevaux*, p. 28; *Revue de linguistique*, 1878, p. 350.

³ « Voici à peu près les observations communes auxquelles il faut avoir égard dans l'achat des troupeaux, dit Columelle. Puisque la blancheur de la laine est ce que l'on recherche le plus, il faudra toujours choisir les plus blancs, parce que souvent il vient un agneau noirâtre d'un bélier blanc, et que jamais des béliers roux ou noirâtres n'en produisent de blancs. Ainsi, quoique un bélier ait la toi-

c'est le seul qui soit efficace. La mention des baguettes pelées, faite par l'auteur de la Genèse, prouve tout simplement que le véritable procédé zootechnique était tenu secret par les pasteurs israélites¹. » Jacob, pour avoir des agneaux tachetés, choisissait les béliers qui avaient des marbrures dans la bouche, et il prenait ceux qui étaient sans marbrures pour avoir des agneaux d'une seule couleur. D'où, conclut M. Littré, qui a adopté l'explication de M. Piètlement, « le phénomène qui permit à Jacob de devenir propriétaire d'une partie des troupeaux de son beau-père cesse d'être miraculeux et nié par la critique, et devient zootechnique et explicable par la science². » Cette explication a été accueillie avec faveur à l'Institut de France, où l'on a dit à ce sujet : « M. Piètlement avec beaucoup de vraisemblance conjecture que Jacob mettait en pratique des procédés que certains pasteurs de son temps connaissaient déjà et que Laban pouvait ignorer, procédés dont parle Plinie et que nos éleveurs connaissent parfaitement³. »

M. de Quatrefages⁴ considère la pratique de Jacob comme un emploi expérimental de la sélection artifi-

son blanche, ce n'est pas un motif suffisant pour l'approuver, à moins qu'il n'ait le palais et la langue de même couleur que la laine, puisqu'il donne des agneaux noirâtres ou même bigarrés, lorsque ces parties du corps sont noires ou tachées. »

¹ Piètlement, *Les chevaux*, p. 22.

² E. Littré, *De quelques phénomènes naturels donnés ou pris dans la Bible comme miraculeux (Philosophie positive, t. XXII, 1879, p. 153)*.

³ *Académie des Inscriptions, comptes-rendus*, 1883, I, p. 114.

⁴ A. de Quatrefages, art. *Races*, dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 3^e série, t. I, 1874, p. 375.

cielle, dont les encyclopédies chinoises, citées par Darwin, font aussi mention¹. Darwin attribue lui-même expressément à la sélection les changements produits par Jacob dans la couleur de ses troupeaux². Enfin, sans chercher à le justifier expérimentalement, divers savants, comme Michaelis et Rosenmüller, ont pensé que le procédé employé par Jacob avait produit naturellement son effet³.

La question ne nous paraît pas encore résolue. Il y a bien des mystères inexplicables dans la nature. L'impossibilité de l'influence exercée sur la couleur des agneaux par les baguettes de Jacob n'est pas démontrée. On a constaté expérimentalement l'effet produit, par exemple, sur la couleur des truites par la nature des eaux. Elles sont saumonées ou ne le sont pas, selon

¹ Voici ce que dit Darwin : « Dans le grand ouvrage sur la Chine, publié au siècle dernier par les Jésuites, simple compilation d'anciennes encyclopédies chinoises, il est dit que l'amélioration des moutons consiste à choisir, avec un soin tout particulier, les agneaux destinés à la reproduction, à les bien nourrir, et à tenir les troupeaux séparés. *Mémoires sur les Chinois*, 1786, t. XI, p. 55; t. V, p. 507. » *De la variation des animaux et des plantes*, trad. Barbier, 2 in-8°, Paris, 1880, t. II, p. 198.

² « Un passage célèbre du trentième chapitre de la Genèse, dit-il, contient les règles à observer pour modifier, ce qu'on croyait alors possible, la couleur des moutons; on y parle de certaines races foncées ou tachetées que l'on élevait à part. » Ch. Darwin, *De la variation des animaux et des plantes*, t. II, p. 195.

³ Michaelis, *in loc.*; Id., *Abhandlung über die herumziehende Schafzucht der Morgenländer*, dans ses *Vermischte Schriften*, Th. I, p. 144; Id., *Ob die Einbildungskraft der Mutter einen Einfluss*, etc., *ibid.*, p. 62; E. Fr. Rosenmüller, *Das alte und neue Morgenland*, t. I, p. 150.

les eaux où elles vivent. « M. Coste, après avoir placé les œufs colorés en jaune d'une truite saumonée dans une eau impropre à produire le saumonnage, a vu ces œufs pâlir à mesure que le jeune animal se développait, et les truitons, au sortir de ces œufs, avaient perdu la teinte caractéristique de leur race. Les expériences répétées de M. Flourens ont (aussi) montré qu'en mélangeant de la garance aux aliments d'une femelle de mammifère en état de gestation, on produit la coloration en rouge des os du fœtus aussi bien que de ceux de la mère¹. » Ces faits ne sont-ils pas aussi singuliers que celui que nous relate la Genèse? Mais, quoi qu'il en soit, s'il est impossible d'expliquer naturellement les résultats obtenus par Jacob, il faut seulement en conclure que Dieu intervint en sa faveur par un miracle, afin de le récompenser de son travail et de punir Laban de son avarice. Il se servit des baguettes pelées, pour accomplir un prodige, comme il se servit plus tard de l'eau du Jourdain pour guérir Naaman le Syrien de la lèpre², quoique l'eau de ce fleuve ne possède nullement cette vertu curative.

¹ A. de Quatrefages, *Unité de l'espèce humaine*, p. 186-187.

² II (IV) Reg., v, 10-14.